

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1903)
Heft: 39

Vereinsnachrichten: Commission fédérale des Beaux-Arts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vorablement au rétablissement du crédit de 100,000 fr. Nous ne savons sous quelle forme se présente ce préavis, espérons que ce sera sous celle qui permettra d'inscrire au prochain budget 50,000 francs de crédits supplémentaires pour l'arriéré et un crédit annuel de 100,000 francs.

Mais il est toujours prudent de ne pas escompter les subventions avant qu'elles soient votées. On dit à Berne : il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

G. J.

ERNEST STUCKELBERG

1832-1903.

C'était une forte personnalité que celle de cet artiste bâlois qui vient de disparaître.

De haute stature, fortement taillé, grande barbe grise, l'œil bleu, bien clair et ferme dans un visage assez coloré, d'expression sérieuse, mais qui s'éclairait par moment d'un sourire assez malicieux, telle était en quelques traits la physionomie extérieure de l'artiste que Bâle et la Suisse viennent de perdre.

Nous ne saurions, dans l'espace restreint dont nous pouvons disposer, avoir la prétention de donner un aperçu complet de l'artiste et de son œuvre; nous tenons seulement à retracer les grandes lignes de cette figure et rendre hommage à sa mémoire.

Particulièrement bien doué, épris de son art et grand travailleur, Stuckelberg s'est vite imposé. Son nom était devenu populaire, chose rare chez nous, il a eu son heure de gloire. Bâle a fêté splendidement Stuckelberg, il y a deux ans. — L'artiste s'en est allé en pleine activité, entouré de l'affection d'une charmante famille et du respect de ceux qui l'ont approché — Pourtant une ombre de tristesse avait assombri ses dernières années, lui qui aimait ses jeunes collègues et leur faisait le meilleur accueil, il ne se sentait plus compris tout à fait par eux, et le public lui-même ne paraissait plus prendre à son œuvre l'intérêt qu'il aurait désiré.

Les recherches de notre génération vers un idéal d'art qui soit l'expression de notre âme un peu inquiète et de ses aspirations, Stuckelberg ne les comprenait pas, lui-même s'était exprimé facilement et simplement ainsi que l'y poussait sa nature franche et primesautière — il se sentait comme en dehors du mouvement et cela le peinait.

Son œuvre comprend, nous semble-t-il, trois parties bien distinctes — ses portraits — la décoration de la chapelle de Tell — les tableaux de genre, impressions d'Italie pour la plupart.

C'est dans la première partie de son œuvre, celle de ses premières années de maturité, peut-être aussi celle dont il faisait le moindre cas, que Stuckelberg s'est révélé comme un artiste de premier ordre. Nombre de ses portraits sont

des chefs-d'œuvre de force et de délicatesse à la fois, portraits de femmes et d'enfants surtout, d'un dessin très ferme et souvent d'un grand charme de coloris. Nous n'oublierons pas tel de ses portraits exposés en 1896 à Genève, celui de sa mère en particulier, un pur chef-d'œuvre.

Mais Stuckelberg était plus connu du grand public comme peintre d'histoire; il restera pour lui l'auteur de la décoration de la chapelle de Tell.

Il faut le reconnaître, dans ces quatre grandes pages, l'artiste a su rendre le souffle légendaire de notre âme nationale, il l'a exprimée en une forme peut-être un peu rude, mais avec cette énergie âpre qui est le propre de cette histoire. Chacun se rappelle les belles et fortes études exposées à Zurich en 1883.

Heureux d'avoir pu mener à bien ce grand œuvre, l'artiste en était fier à juste titre, mais peut-être cela lui a-t-il fait un peu trop reléguer au deuxième plan cette autre face de son talent, la recherche amoureuse de l'expression dans le portrait.

Enfin, dans la peinture de genre, Stuckelberg a laissé quelques pages délicieuses au musée de Bâle ou ailleurs. — Il aimait passionnément l'Italie; il y fit de nombreux séjours. Cette riche nature colorée l'attirait, il s'y sentait parfaitement heureux et aurait voulu la chanter de toute son âme. — A cet égard il disait à un ami, peu de temps avant sa mort, qu'il avait encore beaucoup de choses à dire!

Dans ces thèmes quelque peu romantiques des dernières années, où l'artiste faisait revivre ses souvenirs de la Riviera, les figures manquent parfois un peu de souplesse, le coloris de nuances, mais là comme dans toute son œuvre, Stuckelberg a eu ce rare mérite de rester toujours lui-même; il faut lui rendre cette justice qu'il a suivi la route qui était la sienne, et par là même il est resté de son pays; il est Suisse et surtout Bâlois. Dans quelques-uns de ses portraits, on retrouve en lui un fils d'Holbein.

Tout en restant lui-même, Stuckelberg n'a pas déimité de son illustre devancier; il n'y a pas de plus bel éloge à lui faire et n'est-ce pas par ce côté-là de son talent, mieux peut-être que par les grandes pages d'histoire qu'il a signées, que l'artiste vivra aux yeux de la postérité.

L^s M.

COMMISSION FÉDÉRALE DES BEAUX-ARTS

La Commission fédérale des Beaux-Arts s'est réunie à Berne les 18 et 19 septembre. Elle avait, entre autres, à son ordre du jour, les subventions aux divers monuments en cours d'exécution. Ce sont ceux de Philibert Berthelier et Amiel, à Genève, du général Herzog, à Aarau, de Morgenstern, du monument commémoratif de la Révolution de

1848, à la Chaux-de-Fonds, de l'indépendance tessinoise à Lugano et de Fontana à Coire. La Commission n'a pu faire des propositions de subventions que conditionnellement au vote des crédits nécessaires, puisque ces crédits ne sont pas encore votés.

La Commission s'est occupée de l'organisation du prochain salon suisse de 1904, surtout au point de vue des locaux qui restent à trouver. Les villes de Lausanne, Bâle et Lugano ont été proposées comme pouvant recevoir le salon.

Au sujet de la grande frise des mosaïques du Musée national de Zurich, la Commission ne prendra pas de décision avant le prochain salon suisse et laisse aux artistes qui voudraient entreprendre ce travail, la possibilité d'affirmer leur talent par des travaux spéciaux qui pourraient être produits à la prochaine exposition nationale.

LE SALON SUISSE DE 1904

La sous-commission chargée par la commission fédérale des Beaux-Arts du choix des locaux qui pourront servir au prochain salon suisse, a visité ceux du Palais de Rumine, à Lausanne. Ces locaux sont destinés à l'aménagement du musée de peinture de cette ville et ils comportent trois grandes salles avec éclairage d'en haut. Deux de ces salles mesurent 9 m. sur 11 m. Une autre salle, 20 m. sur 11 m., soit en totalité 142 m. de cimaise.

Il y a en outre deux grandes salles destinées à la sculpture, avec un jour latéral, dont l'une mesure 36 m. sur 6 m. et l'autre 35 m. sur 8 m. Des parois transversales pourraient être installées dans l'une de ces salles dont la lumière est de côté et donneraient encore environ 65 m. de cimaise, ce qui ferait un total d'environ 200 m. de cimaise.

Ces locaux, de proportions excellentes, permettraient une installation très favorable, et la ville de Lausanne serait pour un salon d'automne une très bonne station, puisqu'elle est à ce moment de l'année le passage et le refuge de beaucoup d'étrangers.

Les locaux de la ville de Bâle offraient à peu près les mêmes surfaces, mais non sans une transformation préalable qui eût été assez coûteuse.

SOCIÉTÉ SUISSE DES BEAUX-ARTS

L'assemblée des délégués des sections de la Société suisse des Beaux-Arts a eu lieu à Glaris le 23 septembre, sous la présidence de M. Jung, architecte.

Les sections suivantes étaient représentées :

Aarau	Le Locle
Bâle	Lucerne
Bienne	Schaffhouse
Coire	Soleure
Glaris	Winterthur
Lausanne	Zurich

Les sections de Berne, Lugano et St-Gall n'étaient pas représentées.

M. Pestalozzi (Zurich) a fait un rapport sur le dictionnaire des artistes suisses. La seconde livraison de cette publication a été retardée, mais elle paraîtra prochainement.

M. Abt propose d'envoyer les *Mittheilungen* (petit journal de la Société) à tous les membres. (Adopté.)

Cinq sections ont déclaré vouloir, dès maintenant, se charger de l'exposition circulante l'année prochaine, malgré le déficit qui en résulte pour quelques-unes d'entre elles.

Les règlements d'exposition et du jury ont été sérieusement discutés. M. Abt proposait de nombreux et importants changements et a exprimé le désir de faire discuter les nouveaux règlements par les sections et de ne les mettre en vigueur qu'en 1905. (Adopté.)

Comme exposant, je me suis permis aussi de faire une proposition. Jusqu'à aujourd'hui, on était forcé d'envoyer sa lettre de participation avec une notice contenant les titres, dimensions, prix, etc., 7 ou 10 semaines avant l'envoi des œuvres. Mais rarement les artistes savent à l'avance quels ouvrages ils pourront envoyer et cette obligation d'annoncer les gêne. J'ai donc proposé de n'envoyer la notice qu'en même temps que les œuvres ou seulement huit jours avant. M. Hablitzel, secrétaire du Kunst-Verein, n'y a pas vu d'inconvénient, pour autant que la majorité des exposants serait de cet avis.

HANS EMMENEGER.

COMITÉ CENTRAL

Dans sa séance du 24 septembre, la Section de Neuchâtel a désigné pour faire partie du Comité central :

MM. Paul Bouvier, architecte, à Neuchâtel, vice-président.

Gustave Chable, architecte, à Neuchâtel, trésorier.

William Röthlisberger, peintre, secrétaire.

Pierre Godet, peintre, à Neuchâtel, secrét.-adjoint.

La section de Paris nous adresse la lettre ci-dessous, accompagnée de 5 bulletins de vote. Le dépouillement du scrutin ayant été fait à Genève, par les soins du Comité central, ces bulletins arrivés trop tard, bien que tous au nom du candidat élu, ne peuvent être comptés, mais nous insérons la communication qui les accompagne.